





Lauréats PRCB - Remise des prix 2023

^{7ème} édition du Prix Régional de la Construction Bois Nouvelle-Aquitaine

Pour la 7ème fois, les interprofessions de la filière Forêt Bois Papier de Nouvelle-Aquitaine ont organisé le Prix Régional de la Construction Bois. Jeudi 6 juillet, 16 lauréats ont été récompensés pour leurs réalisations exemplaires valorisant les bois et les savoir-faire locaux à l'occasion d'une cérémonie au pôle culturel et festif BOMA de Saint-Denis-de-Pile. 89 candidatures avaient été déposées dans 8 catégories : Travailler, Accueillir - Apprendre, Se Divertir - Habiter ensemble - Habiter une maison - Réhabiliter un équipement - Réhabiliter un logement - Aménager l'intérieur - Aménager l'extérieur. Un prix spécial « Rénovation du Patrimoine » a également été adressé à un projet de réhabilitation.

Catégorie « Travailler, Accueillir »

1^{er} prix : La maison du Département de la Brégère

Lieu du projet : Limoges (87) - Candidat : ATELIER 4 LIM - ARCHITECTES ASSOCIES (87)



La maison du département est un petit édifice discrètement ancré dans le paysage. Le volume a été dessiné en suivant la pente du site, et cette altimétrie constante inscrit la maison dans son environnement. Elle a été conçue comme un présentoir de la richesse des matériaux de la Haute-Vienne, entre les bois résineux et feuillus, la pierre du nord et les argiles du sud.

"Le patio permet une vraie gestion de la ventilation naturelle et de l'ensoleillement des bureaux. Les ouvrages en pisé, les argiles et les boiseries ainsi que les parquets contribuent à la création d'une ambiance intérieure apaisée." **ATELIER 4 LIM**



2ème prix : Les Bureaux de la Scierie Migeon

Lieu du projet : Secondigny (79) - Candidat : Claire ARCHIMBAUD ARCHITECTE (79)

Ce projet est un prototype d'un système constructif de caissons bois à partir de contreplaqué en pin maritime. Inspiré de tas de palettes, le bâtiment joue avec des décalages de volumes, et le porte-à-faux offre une coursive pour les piétons tout en protégeant du soleil en été.

"Le bâtiment est en partie enterré en rez-de-chaussée et les murs et le plancher bas en béton assurent l'inertie du bâtiment, qui lui est en construction bois. Nous avons utilisé des matériaux biosourcés avec les murs, planchers et la toiture en bois isolant notamment" **ARCHIMBAUD ARCHITECTE**

Catégorie « Apprendre, se Divertir »



1er prix : Pôle Enfance de Ballon et Ciré d'Aunis

Lieu du projet : Ballon (17) - Candidat : ALTERLAB (17)

En écho au contexte urbain et paysager, le Pôle enfance de Ballon propose une métaphore de la cabane au milieu d'un paysage de roseaux. Le choix d'un procédé constructif bois / paille confère une identité architecturale forte à l'établissement, en résonance avec les savoir-faire locaux et le paysage.

"De conception bioclimatique, le bâtiment fait usage de matériaux biosourcés et peu usinés afin de limiter son impact carbone. Les besoins en chauffage et éclairage sont réduits par une optimisation de l'enveloppe et les toitures débordantes protègent le bâtiment de la pluie et du soleil." **ALTERLAB**



2ème prix : Collège du Pian-Médoc

Lieu du projet : Le Pian-Médoc (33) - Candidats : BPM Architectes (33) - Eric Wirth, architecte (33)

Situé dans la commune du Pian-Médoc, le collège du Pian-Médoc s'est implanté sur une parcelle de 3,2 hectares très boisée. Cette situation a contribué à façonner à la fois les volumes des bâtiments et la matérialité du collège et de ses équipements. L'implantation des bâtiments est pensée en fonction de la végétation et non l'inverse.

"Les constructions s'adaptent au site avec la volonté de créer un espace d'apprentissage lié à la nature. Le projet est conçu autour de deux axes Nord-Sud structurant, créant des percées visuelles et des transparences." **Eric Wirth, architecte**

Catégorie « Habiter ensemble »



1^{er} prix: Le Plateau des Possibles

Lieu du projet : Bègles (33) - Candidats : DOMOFRANCE (33) & Dauphins Architecture (33)

Ce bâtiment en bardage bois de 15 logements collectifs traversants est desservi par une coursive en surlargeur accueillant des jardinières avec des plantations "nourricières", des balcons et terrasses privatives. Ce sont 8 logements bi-orientés du simplex au triplex qui ont été construits, avec des seuils d'entrée adressés sur une "placette commune".

"Ce projet a une réelle approche environnementale avec de fortes incorporations de matériaux biosourcés et géosourcés comme du bois massif, de la laine de bois, ou une isolation en paille" **DOMOFRANCE**

Catégorie « Habiter une maison »



1er prix: Maison individuelle à Mortagne sur Gironde

Lieu du projet : Mortagne-sur-Gironde (17) - Candidats : Bois&Paille (79) & Ressources Architecture (17)

Implantée sur une parcelle faisant face à l'Estuaire de la Gironde, ce projet s'oriente naturellement vers ce vaste paysage linéaire. Reprenant l'écriture des façades monolithiques creusées dans la roche de l'Ermitage St Martial situé à proximité du terrain, la façade sur l'Estuaire se creuse et s'épaissit, permettant de créer des cadrages intégrés, offrant un jeu de variations de lumières.

"Situé sur un site naturel, le projet cherche à limiter son impact sur son milieu: construction en filière sèche, utilisation de matériaux biosourcés et isolation en paille couplée aux enduits terre intérieur permettent d'avoir une habitation sans chauffage" **Bois&Paille**



2ème prix : Être dedans ou dehors... nous sommes au jardin...

Lieu du projet : Bellefonds (86) - Candidat : Vettier Associés (86)

Le choix revendiqué de cette construction dans le cadre paysager préservé de Bellefonds affiche la volonté des habitants d'inscrire leur nouvelle habitation dans une exigence environnementale ambitieuse et maitrisée. L'usage du bois, l'orientation des ouvertures, les transparences et les vues, le rapport au sol et au jardin, sont autant d'éléments de mise en relation qui s'offrent au site.

"Adossée au Nord et protégée d'un toit à fleur de route, la maison épouse la pente en deux demi-niveaux, sa technique de construction et ses espaces de vie, couplés à un cadre de confort et de douceur amènent à des occupants heureux." **Vettier Associés**

Catégorie « Réhabiliter un équipement »



1er prix: Restructuration du centre de ski nordique du Col du Somport

Lieu du projet : Urdos (64) - Candidats : 2CBOIS (64) & Atelier Gil architecture (65)

Ce bâtiment opère une véritable mutation du point de vue de l'intégration paysagère au site des Pyrénées. Ce projet est une reconfiguration fonctionnelle du bâtiment sur trois niveaux. Le programme contient des espaces d'accueil publics, école de ski, locations, sanitaires, espaces d'expositions, restaurants, cuisines, salles hors sac et un espace ludique & spa.

"Le projet s'implante comme un volume simplifié, qui s'intègre dans la ligne de crête du paysage, avec sa façade lisse qui se retourne en toiture comme une pliure rocheuse." **Atelier Gil architecture**



2ème prix : Atelier d'architecture rural

Lieu du projet : Montagne (33) - Candidat : Mickael Hébert, architecte (33)

Au cœur du bourg de Montagne, l'atelier d'architecture Hébert a investi un ancien local commercial désaffecté depuis de nombreuses années pour y aménager ses bureaux. La façade sur rue s'attache à conserver le caractère rural du bâtiment d'origine. Elle emploie des matériaux bruts et naturels, agencés de façon sobre et élégante.

"Le projet emploie en majeure partie des matériaux biosourcés : la façade est en pierre massive, l'ossature et le bardage en bois, l'agencement en pin des landes, et l'isolation intérieure en laine de bois" **Mickael Hébert, architecte**



Prix spécial « Rénovation du patrimoine » : Réhabilitation du moulin à vent de Sadillac

Lieu du projet : Sadillac (24) - Candidats : Communauté de Communes Portes Sud Périgord (24) & Agence Michel Apard (33)

Le moulin de Citole à Sadillac, édifié en 1765 a perdu son toit. Pour cela il a fallu restaurer la couverture, la charpente, le mécanisme et le mobilier de mouture, mais aussi le fût en pierre, tout en respectant les matériaux et savoir-faire.

« Les matériaux mis en œuvre comme le bois naturel sont sans traitement, de même que pour les joints de maçonnerie. Le moulin est au cœur d'un projet de développement touristique global. » **Agence Michel Apard**

Catégorie « Réhabiliter un logement »



1er prix : Bordabeltza, une autonomie assumée

Lieu du projet : Tardets Sorholus (64) - Candidats : Christophe et Lydie Iliou, architectes (64)

Cette transformation de grange a été pensée en tenant compte de la caractéristique architecturale des granges de la région, ainsi que du souhait de travailler avec des entreprises locales. Comme dans une forêt, plusieurs essences de bois cohabitent et chacune d'elles est utilisée suivant ses spécificités et caractéristiques techniques.

"La grange est énergétiquement autonome et indépendante grâce à une production d'électricité par panneaux voltaïque, une production d'eau chaude sanitaire par panneau solaire et une collecte des eaux pluviales, avec traitement de l'eau par procédé naturel d'épuration." **Christophe & Lydie Iliou, architectes**



2ème prix : Sauban

Lieu du projet : Eymet (24) - Candidat : Fleuve Archi (24)

Du fait de l'ampleur du bâti existant, le projet de logement s'est installé dans cette grange sous la forme d'une sculpture minimaliste en bois venant se glisser derrière les fermes et les poteaux constituant la charpente existante. La structure du logement est en ossature bois français, et l'ensemble des finitions intérieures proviennent de la scierie de Vallereuil installée près de Bergerac.

"En résonnance avec les éléments déjà en place, un travail a été mené sur le choix de matériaux peu transformés, locaux, et mis en œuvre à l'aide des savoir-faire traditionnels." **Fleuve Archi**

Catégorie « Aménagement intérieur »



1er prix : Granges périgourdines réhabilitées en gîte

Lieu du projet : Beynac et Cazenac (24) - Candidat : Coco Architecture (24)

Cette bâtisse rénovée est constituée de deux constructions accolées. Cet ensemble est le témoin d'une architecture agricole typique du Périgord. Une grange en moellons de pierres jouxte le hangar constitué de colonnes en pierres de taille et d'un remplissage en bardage bois. Les deux architectures contrastent, l'une présente de grandes ouvertures en façades et l'autre n'offre que quelques percements étroits.

"L'ensemble du projet a été réalisé avec des matériaux bio et géosourcés comme de la laine de bois ou de l'enduit de chaux et de chanvre. Par ailleurs nous avons eu recours à des matériaux de récupération comme des tuiles de couverture ou de la pierre de maçonnerie." **Coco Architecture**



2ème prix : Studio dans l'Airial

Lieu du projet : Mont-de-Marsan (40) - Candidat : Atelier Provisoire (33)

Le projet se situe dans les Landes, au cœur d'une forêt de pins. Proche d'une ancienne maison de métayer, cette grange a été transformée en studio de musique amplifiée. La vêture de la grange est conservée. A l'intérieur, deux volumes sont créés : le studio, composé de deux parois disjointes, et la régie.

"Les parois isolent l'extérieur de l'émission des bruits. Les faces intérieures présentent des finitions variées. Une assise périphérique en laine de bois et lattage en pin absorbe les basses." **Atelier Provisoire**

Catégorie « Aménagement extérieur »



1er prix : Réhabilitation du Front de Mer à Soulac

Lieu du projet : Soulac-sur-Mer (33) - Candidats : Bois Loisirs Création (44) & Benayoun architectes (33)

Soulac-sur-Mer, reconnue pour son environnement bienfaiteur pour la santé, devient une station balnéaire au XIX siècle avec la mode des bains de mer. Le front de mer, espace structurant et majeur de la commune, se devait de s'adapter à l'évolution de la station avec une réhabilitation prenant en compte les divers usages: promenade piétonne, piste cyclable, lieu d'accueil de manifestation, ...

"L'aménagement du front de mer consiste à prendre en compte les différents usages. Le lieu comprend donc du mobilier pour faire une halte et profiter de l'environnement marin avec cette magnifique vue sur la plage et l'océan." **BOIS LOISIRS CREATIONS**



Lieu du projet : Banca (64) - Candidat : Inaki Noblia, architecte (64)

L'ouvrage est positionné sur un ancien canal d'irrigation permettant d'acheminer l'eau jusqu'à la roue d'exhaure, qui permettait autrefois de vider l'eau présente dans les profondeurs des mines. Cet ouvrage traversant le ruisseau a été créé en reprenant le tracé du canal qui eut existé.

"Le pont est situé dans un environnement végétal complet, sans quasiment aucune construction!" Inaki Noblia, architecte

En partenariat avec:







LE PRCB 2023 EN CHIFFRES:

2 comités techniques de sélection

89 candidatures

8 catégories

1 jury 16 lauréats





































Photos à télécharger en HD ici

Pour en savoir plus constructionbois-na.fr

CONTACT PRESSE: Agence CTer&co Tél. 05 56 23 25 00 - Mail. fibois-na@cter-co.com

À propos de Fibois Nouvelle-Aquitaine

Sa mission: fédérer tous les acteurs de la filière Forêt Bois Papier dans un lieu de dialogue ouvert et au service d'une vision d'avenir commune et ambitieuse, et ce, dans le cadre des principes qu'elle s'est fixés: l'union, le respect de la pluralité de ses territoires, le maintien de la proximité avec ses réseaux, la prise en compte des besoins de la Filière et des attentes sociétales, le dynamisme tourné vers l'avenir. 5 implantations territoriales: Bordeaux (33), Niort (79), Pau (64), Périgueux (24), Tulle (19) et une équipe au service de la Filière, un réseau de près de 400 adhérents. FIBOIS Nouvelle-Aquitaine est membre de FIBOIS France.

www.fibois-na.fr

À propos de Fibois Landes de Gascogne

Créée en 2019, FIBOIS Landes de Gascogne est une interprofession qui a pour missions de regrouper, promouvoir et rassembler l'ensemble des acteurs de la filière. Ses organisations fondatrices de la ressource à ses usages : SYSSO, UCFF, USSA, UR COFOR NA, ONF, SNPF ; ETF NA, FIBNA section Bois d'œuvre, et section Bois d'Industrie-Energie ; FFB NA, CAPEB NA, 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine. Ses acteurs sont engagés autour de deux enjeux majeurs et indissociables. Le premier est la préservation et la gestion durable du massif, afin de garantir sa pérennité et en particulier son adaptation aux changements climatiques. Le second est la capacité du massif à répondre aujourd'hui et sur la durée à la demande de la société en matière de produits bois durables.